



## **Nouvelle étiquette ou modifications à l'étiquette – Mélanges en cuve Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie C, sous-catégorie C3.10**

**Numéro de référence :** 2008-3132  
**Demande :** Catégorie C, sous-catégorie 3.10 (Nouvelle étiquette ou modifications à l'étiquette - Mélange en cuve)  
**Produit :** Traitement de semences Cruiser 5FS  
**No d'homologation :** 27045  
**Matière active (m.a.) :** thiaméthoxame  
**No de document de l'ARLA:** 1737054

### **Contexte**

Le traitement de semences Cruiser 5FS (Cruiser 5FS Seed Treatment) est un produit contenant l'insecticide thiaméthoxame qui est utilisé pour la suppression de certains insectes infestant le blé, l'orge, le maïs, le soja, les haricots secs comestibles, les pois secs (y compris les pois de grande culture), les haricots et pois à gousses comestibles et à graines consommées vertes sans gousse, et les tournesols. Le traitement de semences Cruiser 5FS est homologué depuis juin 2002.

### **But de la demande**

La présente demande vise l'ajout sur l'étiquette du traitement de semences Cruiser 5FS d'un nouveau mélange en cuve, le traitement de semences fongicide Apron Maxx RFC (Apron Maxx RFC Seed Treatment Fungicide) (n° d'homologation 28817), pour la suppression de diverses maladies affectant les pois (pois à gousses comestibles et à graines consommées vertes sans gousse et pois secs).

### **Évaluation des propriétés chimiques**

Une telle évaluation est requise.

### **Évaluation sanitaire**

Une telle évaluation n'est pas requise.

## **Évaluation environnementale**

Une telle évaluation n'est pas requise.

## **Évaluation de la valeur**

Un mélange en cuve constitué du traitement de semences fongicide Apron Maxx RFC (Apron Maxx RFC Seed Treatment Fungicide) et du traitement de semences Cruiser 5FS est actuellement homologué pour utilisation sur les haricots et pois à gousses comestibles et à graines consommées vertes sans gousse. Le traitement de semences Apron Maxx RTA, biologiquement équivalent au traitement de semences Apron Maxx RFC, peut également être mélangé en cuve avec le traitement de semences Cruiser 5FS pour utilisation sur les pois (pois à gousses comestibles et à graines consommées vertes sans gousse, et pois secs, y compris les pois de grande culture). En conséquence, l'utilisation d'un mélange en cuve constitué du traitement de semences Apron Maxx RFC et du traitement de semences Cruiser 5FS est acceptable sur les pois résiduels (pois secs).

## **Conclusion**

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) a terminé l'évaluation de la présente demande et a jugé que les renseignements étaient suffisants pour ajouter un mélange en cuve constitué du traitement de semences fongicide Apron Maxx RFC à l'étiquette du traitement de semences Cruiser 5FS.

## **Références**

Aucune

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2010

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.